

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Travail de Bachelor 2

2026-2027

Code :S.RM.SO370.3202.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
- ☒ Module sur 2 semestres
- ☒ Semestre d'automne
- ☒ Semestre de printemps
- ☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 8

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : anglais (lecture)

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

3. Prérequis

☒ Avoir validé les modules 1201-2201-2202

☒ Avoir suivi les modules 1201-2201-2202

☐ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☐ Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☒ Cb2 ☒ Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☒ Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☒ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☒ Fb1 ☒ Fb2 ☒ Fb3 ☒ Fb4 ☒ Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Appliquer les enjeux éthiques de sa recherche
- Analyser la validité des résultats de la (sa) recherche et de les confronter à l'état des connaissances
- Argumenter la pertinence professionnelle de la recherche en vue de leur transfert aux pratiques fondées sur les données probantes
- Mettre en œuvre la ou les méthodes de recueil et d'analyse de données choisies pour sa recherche
- Evaluer les approches méthodologiques (designs, recueil et analyse) choisies pour sa recherche
- Proposer des nouvelles approches méthodologiques (designs, recueil et analyse) pour des perspectives de sa recherche
- Confronter une problématique professionnelle dont la résolution implique une méthodologie d'observation clinique en situation réelle de travail.
- Rédiger une production scientifique présentant l'intégralité de sa recherche
- Défendre les résultats de sa recherche
- Recommander des protocoles adaptés au contexte clinique
- Justifier sa pratique auprès de tiers

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Ecriture scientifique
- Communication orale et écrite
- Problématique de recherche
- Méthodologie : récolte des données
- Méthodologie : analyse des données
- Séminaires de recherches
- Participation à des événements de recherche
- Evaluation par les pairs

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☒ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier TdeB | ☐ ECOS | ☐ Autre : Evaluation continue |
| ☒ Poster | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- | | |
|--|--|
| ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

9. Bibliographie principale

Les polycopiés et les présentations sont à disposition des étudiants sur la plateforme Cyberlearn Moodle par le login AAI. Les ressources spécifiques sont mentionnées dans les supports de cours.

10. Enseignant.e.s

Mélanie Champendal, Stephanie De Labouchère, Sandrine Ding, Magali Serex, Kevin Sprengers, Ricardo Ribeiro, Directrice.eur.s Travail de Bachelor

Responsable de module : Mélanie Champendal

Descriptif validé le 17.08.2026, **par** Laurence Flaction